



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement École Émile-Nelligan

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Émile-Nelligan, tenue le jeudi 9 avril 2015 à 18 h 45.

Sont présents,

Mme Louise Cosentino, représentante des parents, présidente
Mme Christine Tellier, représentante des parents
Mme Julie Letendre, représentante des parents
M. Vincent Francou, représentant des parents, représentant CRPRO
Mme Josée Bélanger, représentante du service de garde
Mme Nancy Caouette, représentante des enseignants
Mme Julie-Anne Proulx, représentante des enseignants
Mme Susan Watts, représentante des enseignants
Mme Manon Ostiguy, directrice
Mme Isabelle Claveau, directrice adjointe
Mme Johanne Sirois, représentante du soutien
Mme Sonia, Gagné-Lalonde, commissaire

Sont absentes,

Mme Sylvie Savoie, représentante des parents
Mme Anne-Marie Manoukian, représentante des parents
Mme Emmanuelle Robichaud, représentante des parents, substitut CRPRO
Mme Dianne Bédard, représentante des enseignants
Mme Rachel Baril, représentante des enseignants



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement École Émile-Nelligan

1.0 Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum

Après avoir vérifié le quorum, il est proposé par Nancy Caouette et unanimement résolu d'approuver de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 18 h 50.

CÉ-15-04-09

2.0 Questions du public

Information

Il n'y a aucun public, mais on donne la parole à Mme Sonia Gagné-Lalonde

Mme Gagné-Lalonde, nous informe des développements dans le dossier pour la location du chalet Holleuffer. À cause des coupures de budgets, il se pourrait qu'il y ait moins d'argent pour la location du chalet pour l'an prochain. La CS se penche sur la possibilité de regarder le budget « place-élèves » pour pouvoir payer une partie de la location.

Mme Gagné-Lalonde connaît bien les besoins de notre école et travaille en étroite collaboration avec tous les intervenants.

Une question est posée à Mme Gagné-Lalonde, sur le budget des modulaires versus la location du budget.

Même le budget attribué aux modulaires pour l'an prochain est réduit. Ce sont des budgets bien différents.

3.0 Ordre du jour

Ajouter dans varia :

- 20.1 Lettre de la FAE
- 20.2 Speed Stacks
- 20.3 Fête des finissants
- 20.4 Québec pour les élèves de 6^e année
- 20.5 Traiteur Félix
- 20.6 Théâtre

Ajouter au point 15 : Points de la direction
Voyage en chine

Il est proposé par Mme Nancy Caouette , appuyée de Mme Julie Letendre, d'adopter l'ordre du jour de la présente rencontre.

CÉ-15-04-091

4.0 Procès-verbal de la réunion du 12 février 2015

Approbation

Il est proposé par Mme Josée Bélanger, appuyée de Mme Susan Wats, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 février sans aucune modification.

CÉ-15-04-092



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement École Émile-Nelligan

- 5.0 Marathon – Campagne de financement 2014-2015** Approbation
- Le marathon prévu comme campagne de financement le 28 mai prochain est annulé à cause des moyens de pression. Les enseignants ont manifesté le désir de faire un mini marathon pour le défi Pierre Lavoie afin d'amasser des cubes énergies.
- 6.0 Location Chalet Holleuffer** Information
- Nous avons reçu les documents de la CS. Mais le dossier est en attente étant donné les coupures dans les budgets des CS.
- Tout le monde est conscient de la problématique de l'école, à savoir de réunir plusieurs groupes pour une conférence ou une activité.
- La CS regardera les possibilités de louer le chalet. Dossier à suivre.
- 7.0 TCBY** Approbation
- Le projet de faire une campagne de financement en vendant du yogourt aux élèves pour une collation doit être annulé à cause des moyens de pression.
- Ce projet pourra être repris l'an prochain
- Il est unanimement résolu d'approuver. CÉ-15-04-093
- 8.0 Contrat Photo scolaire** Approbation
- On demande si l'on renouvelle le contrat avec Imagimage pour l'an prochain. La date retenue est le 29 septembre.
- Quelques informations : Les parents bénévoles pourront se faire photographier avec leur enfant
Plus de choix pour le fond
3^e enfant gratuit CÉ-15-04-094
- Il est unanimement résolu d'approuver.
- 9.0 Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements de la CSMB (OPC)** Consultation
- Pour le moment, on reconduit les mêmes points. Mme Gagné-Lalonde nous informe que les commissaires aimeraient revoir les objectifs dans le futur.
- 10.0 Critères de la nouvelle direction** Consultation
- Discussion autour du document remis. On termine en demandant quelques changements.



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement École Émile-Nelligan

11.0 Nouvelle page web de l'école Émile-Nelligan

Information

Mme Ostiguy informe les membres de la disponibilité du nouveau site web de l'école.

Le site web est plus convivial, les parents peuvent traduire les documents dans leur langue. Plus accessible pour les parents. Les parents doivent s'inscrire pour recevoir les informations, mais on regarde avec la CS la possibilité d'inscrire tous les parents.

Les enseignants auront une formation afin qu'ils puissent se servir de la plateforme pour informer les parents.

Il y a aussi la possibilité que les parents puissent prendre rendez-vous avec les enseignants lors des rencontres pour le bulletin ou s'ils veulent une rencontre avec un membre de la direction.

12.0 Grille des matières 2015-2016

Approbation

Mme Ostiguy présente la grille des matières pour l'an prochain. Pas de changement dans les minutes allouées pour chaque matière enseignée.

Il est proposé par Mme Christine Tellier, appuyée de M. Vincent Francou, d'adopter la grille des matières.

CÉ-15-04-095

13.0 LEUCAN

Approbation

Comme par les années passées, on demande au C.É. la possibilité de poursuivre de remettre aux élèves avec l'accord des parents, des tirelires de LEUCAN à l'Halloween.

CÉ-15-04-096

Il est unanimement résolu d'approuver.

14.0 Guide de fonctionnement au service de garde

Approbation

Peu de changement dans le guide de fonctionnement, si ce n'est que le changement des frais demandés. On attend toujours après le gouvernement à savoir combien sera l'augmentation. Le nouveau taux journalier n'est pas encore confirmé.

Pour les enfants qui fréquentent le service de garde sporadiquement, soit 2 jours et moins on demande une augmentation de 0,50 \$, de 11.50 \$ à 12.00 \$ par jour.

Pour les enfants qui fréquentent le service de dîner seulement, on propose d'augmenter le tarif à 3,00 \$ pour l'an prochain, soit une augmentation de 0.50 \$.

Ces augmentations de tarif deviennent nécessaires afin de maintenir le bon ratio enfants/surveillants/éducatrice.

CÉ-15-04-097



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement École Émile-Nelligan

Il est proposé par Mme Isabelle Claveau, appuyée de Mme Julie Letendre, d'adopter l'augmentation des tarifs.

15.0 Points de la direction

Information

- Grève dans le monde de l'éducation
Advenant une grève du personnel, les parents seraient avisés rapidement
Les moyens de pression des enseignants se composent en grande partie : ne pas faire la distribution de documents aux élèves, de ne pas participer aux comités non conventionnés, pas de surcharge de travail, de ne pas faire les activités qui ne sont pas prévues et en dehors des heures régulières
- Prévion de la clientèle 2015-2016
À ce jour, nous avons 70 inscriptions en maternelle, un transfert administratif pour les élèves, on prévoit 3 classes de maternelles
- Horaire 2015-2016
Demeure le même qu'en 2014-2015
- Calendrier scolaire 2015-2016
Présentation du calendrier scolaire
- Politique transport scolaire
Les distances pour avoir droit au transport ne changent pas : au préscolaire ; 800 m et au primaire 1.6 k
Les enfants inscrits tous les jours au SDG se verront enlever le droit au transport.
M. Francou demande pourquoi ne pas retirer le droit au transport pour tous.
Mme Gagné-Lalonde répond : nous avons l'obligation d'offrir le transport scolaire.
- Procédurier des frais exigés aux parents
Au prochain CÉ, les listes des fournitures scolaires demandées aux parents devront être approuvées, dossier à suivre
- Reçu d'impôt pour dons à l'école
Un reçu d'impôt pourra être remis pour tous les dons de 50.00 \$ et plus.
Pour les projets particuliers, un formulaire électronique existe.
- Les Margaux
Du 13 au 17 avril, c'est la semaine Action bénévole.
Mme Gagné-Lalonde nous informe que la formule est changée pour les Margaux cette année, il y aura une soirée le 23 avril prochain à l'école Dorval-Jean XXIII à 19h30, une invitation devrait être envoyée aux directions afin de transmettre aux parents.

Mme Ostiguy mentionne le bon travail de nos bénévoles.
- Voyage en Chine
Le projet ne peut avoir lieu par manque d'inscription.
- Code de vie
La dernière rencontre a eu lieu au mois de janvier. Une rencontre est prévue bientôt pour discuter des modalités d'application et de suivi avec les intervenants et parents.
Le code de vie sera présenté au prochain CÉ.



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement École Émile-Nelligan

16.0 CRPRO

Information

M. Francou nous informe des grandes lignes :

- Il y a eu un sondage sur le fonctionnement des CÉ, il semblerait que la transition des anciens et nouveaux membres n'est pas toujours facile, par manque d'information c'est quoi un CÉ et comment cela fonctionne.
- Le choix du terrain pour la prochaine école dans l'ouest, au bout du chemin Antoine-Faucon, pas certain, toujours à l'étude.
- Pas de modulaires de prévus pour l'école Émile-Nelligan
- Prochaine rencontre du 20 avril, M. Francou et Mme Robichaud ne peuvent s'y rendre, Mme Letendre ira à la rencontre.

17.0 Trésorerie

Information

Comme il n'y a pas de campagne de financement pour le reste de l'année, les profits des agrumes et du dîner pizza couvrent tout juste les dépenses.

Cours d'école : Il y a toujours de l'argent mis de côté pour la cour des maternelles, nous serons si nous recevons un montant de la CS pour développer le projet.

Il reste de l'an dernier un montant de 624 \$ pour la fête des finissants.

18.0 OPP

Information
Approbation

- Campagnes de financement 2015-20016

Mme Claveau nous informe des campagnes de financement que les parents

- Les agrumes, rejeté à l'unanimité
- Les produits Lamontagne : rejeté à l'unanimité
- Les produits Hümeur :
Campagne clé en main
Choix de plusieurs produits

Il est proposé par Mme Josée Bélanger , appuyée de Mme Christine Tellier, d'adopter la de financement des produits Hümeur.

CÉ-15-04-098

19.0 Correspondance

Aucune correspondance

Information

20.0 Varia

Information

20.1 Lettre de la FAE

Mme Nancy Caouette remet la lettre de la FAE aux membres du CÉ. Cette lettre signée des enseignants de l'école dénonce les propositions patronales.

20.2 Speed Stacks

Question posée par Vincent Francou au sujet du speed stacks en éducation



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement École Émile-Nelligan

physique :

Les élèves font quelque chose comme 6 semaines de speed stacks dans les classes lors du cours d'éducation physique. J'aimerais comprendre quels objectifs de développement de l'enfant en éducation physique cette activité remplit. Outre rapidité/dextérité, je ne vois pas trop en quoi c'est différent d'un jeu vidéo par exemple... Je dois dire que vu de l'extérieur, je suis assez hostile à ce "sport". Si c'est un manque d'espace, il existe d'autres activités d'éducation physique qui peuvent se faire dans une classe. Étirements, Yoga, step/zumba, alimentation à la limite... Ces activités me semblent plus à même de développer de saines habitudes de vie chez les enfants.

Réponse des éducateurs physiques :

Le speed stacks se déroule sur une durée de 4 semaines et se fait habituellement en gymnase et non en classe (je suis allée une fois en classe à cause de la température et nous faisons parfois un cours par-ci par-là lorsque nous n'avons pas accès au gymnase). De plus, nous ne faisons pas seulement le speed stacks aux tables, nous faisons différents jeux avec les élèves où ils sont en action). Le speed stacks est un sport qui est différent des sports traditionnels et qui permet à certains élèves moins sportifs de performer et d'apprécier davantage leurs cours d'éducation physique.

Le speed stacks fait partie d'une ouverture aux nouvelles façons de développer l'enfant dans sa globalité motrice comme le kinball, le yoga, le zumba, l'ultimate frisbee. Il développe la persévérance, la manipulation, la coordination, la dissociation, la latéralité, le travail d'équipe (duos et jeux), la vitesse d'exécution, la locomotion (course), la dextérité, etc.

De plus, il y a une tradition à Émile-Nelligan pour déterminer les champions et championnes de chaque niveau depuis 2007-2008, qui est une grande motivation pour les élèves.

Notre conseillère pédagogique nous a même envoyé une nouvelle compétition inter-école par rapport à l'empilage sportif.

20.3 Fête des finissants

Mme Tellier nous informe du court délai pour le comité de la fête des finissants d'organiser une fête pour les élèves, le comité devrait être formé en début d'année.

Mme Ostiguy remettra au comité une contribution de 5 \$ par élève.

Une contribution de 25 \$ sera demandée aux parents pour défrayer le coût de cette fête : recevoir un chandail, album souvenir, musique, etc.

Il est unanimement résolu d'approuver.

20.4 Québec pour les élèves de 6^e année

Quelques élèves participeront avec leur enseignant à un débat parlementaire à Québec. À cet effet, il faut libérer les 3 enseignants les 7 et 8 mai prochain.

C'est le parlement qui défraie les coûts du transport, des repas et du logement. L'école doit assumer le coût des suppléants.

Approbation

CÉ-15-04-099



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement École Émile-Nelligan

Il est unanimement résolu d'approuver la participation des élèves et des enseignants.

CÉ-15-04-100

20.5 Traiteur Félix

Le traiteur Félix nous offre la possibilité de signer un contrat de deux ans afin de garantir le prix du repas à 5.00 \$.

CÉ-15-04-101

Il est unanimement résolu d'approuver.

20.6 Théâtre

La compagnie « Air en Fête » nous offre la possibilité de venir animer des activités sur le théâtre aux enfants du préscolaire les jeudis en après-midi.

L'activité sera 3 groupes de 30 minutes pour un total de 90 minutes par semaine. Le coût pour cette activité sera de 80 \$ par enfant pour 33 semaines.

Le but de cette activité sera de favoriser l'expression orale et corporelle.

Il est proposé par Mme Josée Bélanger, appuyée de M. Vincent Francou, d'adopter l'activité pour le préscolaire.

CÉ-15-04-102

21.0 Levée de l'assemblée

Mme Susan Watts propose, appuyée par M. Vincent Francou de procéder à la levée de l'assemblée à 22h15.